



Kinshasa, April 3, 2023

To The Sentry

CNPAV

PPLAAF

Resource Matters

RAID

Transparency International-US UNIS

Human Rights Watch

Human Right First

FILIMBI

Open Society Foundations

Les Congolais Debout

IBGDH

Publiez ce que vous payez

Never Again Coalition

Freedom House

Fact Coalition

Lucha

Objet : Mécontentement du MNLC

Estimés collègues,

Le Mouvement National des Consommateurs Lésés vient vers vous par la présente, vous manifester son mécontentement face à l'engagement de son institution à l'absence de son approbation officielle au sujet de la lettre portant « allègement potentiel des sanctions imposées à M. Dan Gertler » adressé à Antony Blinken Secrétaire d'État Américain le 8 mars 2023.

En effet, comme vous le savez, nous sommes une organisation non gouvernementale (ONG) qui milite pour l'effectivité des droits économiques et sociaux des congolais et ce en luttant contre la corruption et l'injustice sociale en RDC.

Après un examen approfondi, des discussions et des réflexions, nous avons conclu que l'accord était soutenable conformément à notre déclaration du 9 mai 2022 repris en annexe portant : « *Déclaration du Mouvement National des consommateurs Lésés concernant la table*

ronde autour de l'accord signé entre le groupe Ventora et la RDC, portant sur la restitution des actifs pétroliers et miniers ».

Surpris et dérangé que son institution soit engagée dans une correspondance qui va en parallèle de sa position susmentionnée, le mouvement national des consommateurs lésés souhaite que le nom de son office soit retiré de cette correspondance.

Le Mncl a milité pour la suppression de la taxe RAM et avons été auparavant de fervents partisans des sanctions contre M. Dan Gertler, en tant que position personnelle avant la création de notre mouvement.

Après un examen approfondi, des discussions et des réflexions, nous avons conclu que l'accord devait être soutenu. Bien qu'il s'agisse d'un changement important par rapport à notre position antérieure à l'égard de Dan Gertler, nous avons conclu que l'accord constituait une compensation appropriée pour la RDC. C'était la première fois que nous assistions au transfert d'actifs vers la RDC et que nous prouvions que les sanctions que nous avions soutenues étaient réellement efficaces. Nous pensions également que ce règlement constituait un excellent modèle à suivre contre d'autres acteurs et que si nous ne le soutenions pas, nous perdriions tout espoir de voir d'autres acteurs ciblés dans le monde transférer des actifs importants.

Ce règlement devrait être célébré comme le grand succès des sanctions et non critiqué. Nous avons conclu qu'il avait été obtenu de manière transparente.

Cependant, nous avons été contactés de façon informelle pour soutenir et co-signer une lettre déjà préparée pour demander des sanctions à l'encontre de Mr Gertler. Une demande à laquelle le Mncl n'a pas répondu favorablement d'autant plus qu'il n'y a jamais eu débat entre nous sur ce sujet. Mais surtout, parce qu'au lendemain de la clôture de la table ronde (13-14 avril 2022), le Mncl saluait déjà cet accord signé entre l'Etat congolais et le Groupe Ventora.

De ce fait, notre ONG ne peut en aucun cas se dédire.

Nous avons déjà pris position en faveur de l'accord, ce qui signifie la reprise des 2 milliards d'actifs et la levée des sanctions sur les actifs et, par ricochet, celles à l'encontre de Mr Gertler.

Aucune organisation sérieuse ne peut signer une chose quelques mois avant, et signer une autre lettre allant dans le sens opposé quelques mois après.

The Sentry qui a publié cette lettre sur son site officiel, CNPAV, et tant d'autres structures, vous tous ensemble avez procédé, comme nous l'avons constaté à notre grand étonnement, à l'ajout du nom de notre organisation comme signataire de la lettre datée du 8 mars 2023, sans que nous en ayons été informés officiellement ou que nous ayons donné notre accord, puis vous l'avez publiée et envoyée à des

personnalités politiques de premier plan au sein de l'administration américaine sans nous informer en amont !

INACCEPTABLE !

Nous pensons que ces actions sont tout à fait scandaleuses et ne servent qu'à détruire le sérieux de toutes nos organisations et de toutes personnes qui auraient signées !

Veillez expliquer/confirmer ce qui suit :

- 1. Pourquoi avez-vous placé notre organisation en signature sans nous en parler officiellement et sans notre consentement ?*
- 2. Où avez-vous obtenu notre signature ?*
- 3. Quelles sont les personnes qui, au sein de The Sentry qui ont approuvé et/ou autorisé l'envoi de la lettre ?*
- 4. Les noms et coordonnées de tous les destinataires de la lettre.*
- 5. Les procédures mises en place pour vérifier que les signataires ont expressément autorisé l'ajout de leur signature à la lettre.*
- 6. Vous écrirez à tous les destinataires de la lettre pour leur expliquer que vous avez ajouté notre signature alors que nous ne l'avions pas autorisée et pour leur demander de la retirer.*
- 7. Vous nous présenterez vos excuses.*
- 8. Vous rappellerez toutes lettres contenant notre signature*

Nous sommes à juste titre scandalisés par cette démarche qui ne contribue pas à unifier nos structures moins encore de véhiculer une bonne image de nos organisations respectives.

Pendant ce temps, le Mncl vous demande de vous conformer aux demandes susmentionnées dans un délai de 7 jours et de vous conformer aux points 6 et 8 dans les 24 heures.

Pour la Coordination Nationale

LAMIKA KALABUDI Joël

Copy to: Secretary Blinken and Secretary Yellen



+243 81 244 60 60



contact@mncl.org
joel.lamika@gmail.com



Site : www.mncl.org



10, avenue Kasongo,
Kinshasa Gombe

α